



L'écho de REAUMUR

Février 2011

Sommaire

Page 1 :

Edito
Flash Info

Page 2 :

Infos Municipales

Page 3 :

Infos Plus
Assoc' Info

Page 4 :

A vos agendas
La Chronique ...

Flash Info



**Horaires
d'ouverture de la
Mairie**

**Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h30
et le vendredi
de 14h00 à 17h30.**

*Les horaires d'ouverture
de la Poste restent
inchangés.*



**Téléchargez
l'écho de Réaumur !**

En vous rendant sur le site Internet de la commune www.reaumur.fr (icône de téléchargement en page d'accueil).

Si vous effectuez cette opération et ne souhaitez plus disposer chaque mois de notre édition papier, faites vous connaître en Mairie.

Edito

2 juillet 2011, le Tour de France cycliste passe par Réaumur...

Les médias l'ont annoncé depuis un bon moment, et nous savons tous que la Vendée va encore vivre une grande aventure sportive cette année. Début juillet, le Tour de France sera « chez nous » pour quelques jours...

Que nous soyons mordus de cyclisme ou fâchés avec ce sport trop souvent terni par le dopage, téléspectateurs inconditionnels ou auditeurs indifférents à l'événement, le Tour de France va inévitablement venir jusqu'à nos oreilles dans les semaines qui viennent...



En même temps que la prestation sportive des coureurs, les communes traversées sont souvent mises en avant par les médias parce que leurs habitants rivalisent d'idées et d'ingéniosité pour que leur petit coin de France se remarque et « qu'on en parle à la télé ».

Le Tour de France 2011 passera par Réaumur le samedi 2 juillet prochain dans le cadre de la 1^{ère} étape ; nous devons nous y préparer, et quelques personnes ont déjà émis des idées pour en faire une vraie fête locale ; c'est pourquoi le Conseil Municipal se mobilise, et souhaite associer un maximum de réaumurois à cette aventure pour que notre commune soit à la hauteur de l'événement...

Pour cela, nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 février 2011 à 10h30 à la salle Ferchault. Responsables d'associations, commerçants, artisans, petits et grands, jeunes et moins jeunes, nous vous attendons nombreux !...

Pour cette réunion, un seul mot d'ordre : venez avec vos idées !...



Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en mars 2011, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 1^{er} mars 2011.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet Echo dans la commune et les villages limitrophes et nous rappelons aux habitants du bourg qu'ils peuvent se le procurer dans les commerces de la commune.

Infos Municipales

→ Désignation du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal a pris acte de la démission de Lory Préau et va se maintenir à 14 membres. Par contre, il y a lieu de se prononcer sur le nombre d'adjoints, fixé à 3 depuis 2001. Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fonctionner pour le moment avec deux adjoints.

→ Contrat d'association avec l'Ecole Privée – Forfait communal année 2011

Au vu des documents fournis par l'O.G.E.C. et du nombre d'enfants scolarisés à la dernière rentrée scolaire, le Conseil Municipal décide des fonds alloués au titre de la participation aux frais de fonctionnement du matériel des écoles privées pour l'année 2011. La commune versera un montant de 46 500 €, soit 500 € par élève.

→ Subvention à l'A.P.E.L. pour l'achat de livres



Il est de coutume de subventionner l'achat de livres pour les élèves qui rentrent au collège. Le Conseil Municipal décide de reconduire le montant voté en 2010, soit 20 € par élève quittant le primaire. La subvention allouée s'élève à 220 €.

→ Subventions pour l'année 2011

Suite aux demandes des différents établissements, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 30 € par élève soit :

- CFA La Louisière (Les Herbiers).....60 €
- AFORBAT (La Roche-sur-Yon).....90 €
- IFACOM (La Ferrière).....30 €
- ESFORA (La Roche-Sur-Yon).....120 €
- Maison Familiale (Mouilleron en Pareds)....90 €

→ Entretien 2011 des pistes cyclables – Demande de subvention

Le Conseil Général de la Vendée attribue une subvention à hauteur de 75 % du coût d'entretien des pistes cyclables pour 2011. Une estimation a été faite et le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir cette aide financière.

→ Plan de désherbage 2011

Fabrice GARON et Emmanuelle HEROUX de *Vendée Eau* sont venus présenter au Conseil Municipal le nouveau plan de désherbage pour la commune. Vous trouverez ci-joint un article expliquant la réduction de l'utilisation des désherbants chimiques.



→ Projet MARPA

Une rencontre a eu lieu le 26 janvier dernier avec *Vendée Habitat* et *Vendée Expansion*, dans le but d'examiner les différentes possibilités concernant la maîtrise d'ouvrage de ce projet.



Le Conseil Municipal décide de concéder la maîtrise d'ouvrage à *Vendée Habitat*, et par conséquent de résilier la convention déjà signée avec *Vendée Expansion*.

→ Le Fonds d'Aide aux Jeunes

Ce fonds a pour vocation d'encourager et de responsabiliser les jeunes de 16 à 25 ans en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Il est géré au plus près du terrain par quatre comités locaux qui se réunissent régulièrement pour l'attribution d'aides financières ou la mise en place d'actions d'accompagnement. Le Conseil Municipal décide d'y apporter une participation financière de 100 € pour l'exercice 2011.

→ Voirie

Différents projets de voirie ont été chiffrés, notamment pour la cité du Roc, la rue de la Planche Bouillard, la rue de la Cure et le parking bibliothèque / école.

Concernant le réseau d'assainissement urbain, la société *Hydratec* commence l'étude des différentes solutions pour augmenter la capacité de la lagune.

→ Bâtiments

Divers travaux ont été effectués en régie :

- au Rétro : rénovation d'une pièce à l'étage (peinture, électricité, ...)
- à l'église : isolation du local du chauffage.

L'entreprise *NET 85* va procéder au décapage des sols et des vitres dans les salles municipales.

→ Conseil Municipal d'Enfants

Il s'est réuni le 21 janvier dernier ; Monsieur le Maire a expliqué la démission de Lory Préau aux jeunes conseillers.

Des remerciements ont aussi été adressés aux jeunes élus du Boupère.

La visite au Clos du Tail, est programmée le vendredi 4 mars prochain.

→ C.A.U.E.

Une exposition itinérante organisée par le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Vendée sera présentée du 7 au 30 septembre 2011 dans la salle du Conseil de la Mairie. Nous vous en reparlerons en temps voulu.



→ Formation défibrillateur

**Vous êtes toutes et tous invités
à une démonstration de
l'utilisation du défibrillateur,
le mardi 8 mars 2011,
à 19h30,
à la salle Jeanne d'Arc.**



Les prochaines réunions

- Pour préparer le passage du
Tour de France à Réaumur :
**Samedi 26 février à 10h30, à la Salle
Ferchault.**



- **Commission impôts :**
Mardi 1^{er} Mars 2011 à 10h30, à la Mairie.

- **Conseil Municipal :**
Mardi 1^{er} Mars 2011 à 19h00, à la Mairie.

Infos Plus

✦ Parrainage de proximité en Vendée

Pour qui ?

➤ Tout parent qui veut apporter à son enfant d'autres vécus, d'autres expériences à travers une relation de confiance.

➤ Tout enfant jusqu'à 16 ans en accord avec ses parents

➤ Tout jeune jusqu'à 25 ans qui souhaite une relation privilégiée pour le guider dans sa vie d'adulte.

➤ Tout adulte qui, bénévolement, veut tisser un lien avec un enfant, un jeune.

Pourquoi ?

➤ Parce que chaque enfant est riche de toutes les expériences et découvertes qu'il peut vivre avec ses parents, mais aussi avec toutes les personnes qui constituent la société qui l'entoure.

➤ Parce que le parrainage propose des temps partagés, des loisirs, des rencontres entre un enfant ou un jeune avec un parrain, une marraine, dans une relation unique qui évolue avec le temps...



Comment ?

➤ En contactant l'Association Suzanne Parrainage, qui assure les rencontres, les suivis des parrainages, et accompagnent les parents, les filleuls et les parrains sur tout le département au travers des ambassades situées à proximité de chez vous.

Avec qui ?

Suzanne Parraine, Comité de parrainage de proximité vendéen qui est :

➤ Membre de l'Union Nationale des Associations de Parrainage de Proximité « UNAP » qui adhère au « CNSP », Comité National de Soutien à la Parentalité.

➤ En partenariat avec le Conseil Général de la Vendée, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion sociale, le REAAP, la MSA.

Contact : Suzanne Parraine

Comité de parrainage de proximité,

110, rue des Forges - 85000 La Roche sur Yon

Tel. 06 76 06 95 29

Courriel: parrainagedeproximite85@orange.fr

✦ Les Chèques Taxi

Bénéficiaires : Personnes âgées de 70 ans et plus résidant à leur domicile, ayant une mobilité réduite ou aucun moyen de transport.

Conditions de ressources :

Le revenu fiscal de référence est :

Pour une personne seule : 720 € / mois

Pour un couple : 1 260 € / mois

Montant de l'aide :

Chèques taxi d'une valeur unitaire de 10 € dans la limite de 10 chèques par année civile et par personne. Chacun des membres d'un couple peut ainsi bénéficier d'un carnet de 10 chèques taxi à son nom.

Pièce à fournir :

Avis d'imposition 2010.

Pour vos demandes et tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à la Mairie.

Assoc' Info

❖ Familles Rurales

L'association Familles Rurales de Réaumur **recrute** pour février 2011 :

1 personnel d'accompagnement
pour son restaurant scolaire

C.D.I. temps partiel
(6h/semaine scolaire uniquement).

Contactez le président de l'association :

M. Christophe TRICHARD,

L'Epronnière - 85700 REAUMUR

❖ Fédération des Malades et Handicapés

Le dimanche 13 février 2011, aura lieu une représentation théâtrale au profit de l'association F.M.H. (Fédération des Malades et Handicapés) du secteur de la Chataigneraie et de Pouzauges. Tous les profits de cette séance seront reversés à l'association.

A vos agendas

En février

→ Don du sang :

Mar. 8 de 15h30 à 19h30, Pouzauges

Mar. 15 de 15h30 à 19h30, Monsireigne

→ Sol Natal

Dim. 13 à 10h30, assemblée générale, salle Ferchault

→ Anciens Combattants

Dim. 27 à 10h30, assemblée générale, salle Ferchault

→ Le P'tit Théâtre de Ferchault

Vend. 11 et sam. 12, représentations théâtrales, salle Jeanne d'Arc

→ Football :

Dim. 13 à 15h, Réaumur 1 / Stéphanoise Thiréenne 1

Dim. 20 à 15h, Réaumur 1 / Antigny-Saint Maurice 2

Dim. 27 à 15h, Réaumur 2 / Mouilleron en P. 3

→ Les Galoches Réaumuroises :

Mar. 8, à La Flocellière

Mar. 22, à Monsireigne

En mars

→ Club des retraités :

Sam. 5, concours de belote, salle Ferchault



→ Soif de Vie

Sam. 19, à l'Echiquier, Pouzauges

→ A.S.R. Football:

Sam. 19, dîner dansant, salle Ferchault

→ Football :

Dim. 20 à 15h, Réaumur 1 / Réorthe-Saint Philbert 2

En avril

→ Don du sang

Merc. 20 de 15h30 à 19h30, La Flocellière

Merc. 27 de 15h30 à 19h30, Montournais

→ CAREA

Sam. 9 et Dim. 10, Fête du Chocolat, au Manoir

→ Petite Enfance

Sam. 16, Animation Petite Enfance, salle Ferchault

→ Football

Dim. 10 à 15h, Réaumur 1 / Montournais-Menomblet 2

Dim. 17 à 15h, Réaumur 2 / Montournais-Menomblet 3

La chronique du mois...

Chacun sait qu'après le cheval, le chien est le meilleur ami de l'homme. L'intelligence de cet animal aboyeur dépend de la formation initiale qu'il reçoit de son maître chargé de lui apprendre l'obéissance, les bonnes manières, le respect, le civisme... Ensuite, dans les situations de la vie courante qu'il va affronter et selon la réussite de son éducation, le chien se fera appeler brave toutou, chienchien à sa mémère, foutu clébard, vieux corniaud, sale cabot, petit roquet ou fidèle compagnon.

Le chien a toute sa place dans notre société, mais ces derniers temps, quelques spécimens mal éduqués (des sales cabots) sévissent dans notre commune : ils fouillent dans les poubelles, grattent dans les massifs, aboient à tout va mais jamais quand il faut, déposent des crottes ici ou là mais jamais où il faut, entrent dans les commerces (ils sont accompagnés, mais quand même !...), sont menaçants, courent un peu partout...

RAS LE BOL !...

Mesdames et messieurs les propriétaires de ces animaux sans gêne, un peu de respect et de sens civique, nom d'un chien !...

Nos amis les chiens...

RAPPEL

Tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être titulaires d'un **permis de détention**. Pour cela il faut fournir des justificatifs d'identifications, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.